

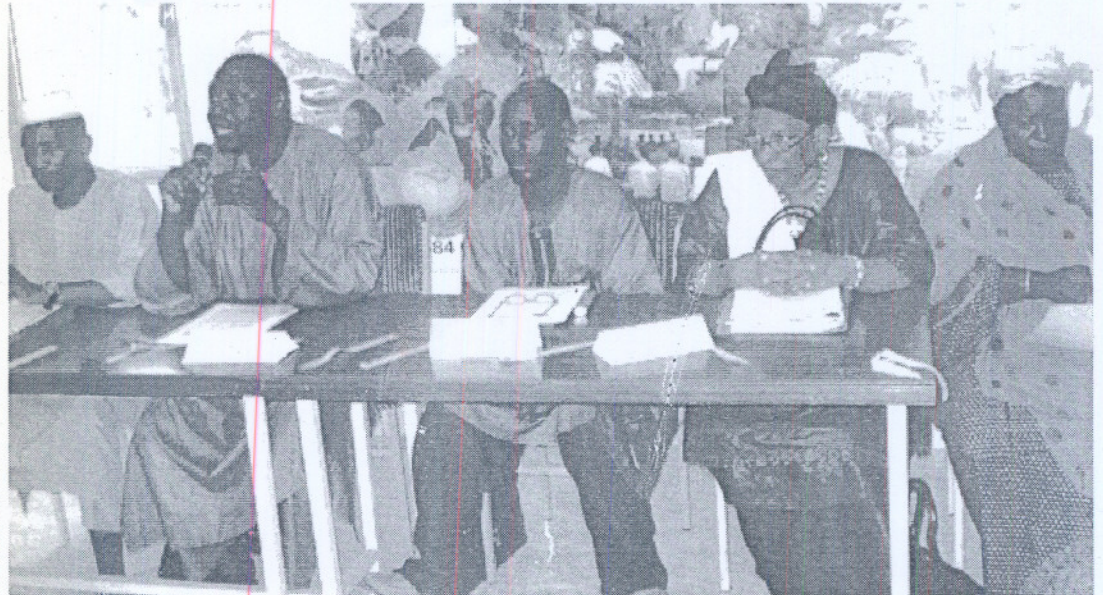
Organisations paysannes et APE

«Pas la charrue avant les bœufs !»

La Confédération paysanne du Faso (CPF), en collaboration avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), a rencontré la presse hier 30 mai 2007 à Ouagadougou. Objectif : exprimer leurs préoccupations sur, entre autres sujets, l'intégration régionale et les négociations relatives aux Accords de partenariats économiques (APE) inscrits à l'agenda d'une réunion de la CEDEAO qui a lieu actuellement dans notre capitale.

■ Hamidou Ouédraogo

Du 30 mai au 6 juin 2007, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tient une réunion à Ouagadougou. Au nombre des sujets à l'ordre du jour, la consolidation du processus d'intégration régionale, la définition du Tarif extérieur commun (TEC), les négociations sur les APE, les politiques sectorielles. En marge donc de cette rencontre, la CPF et le ROPPA ont initié une série d'activités pour faire entendre leur voix sur les questions qui seront débattues à cette occasion. Ils ont inauguré ces manifestations hier 30 mai par une conférence de presse. La préoccupation dominante à ces échanges avait trait aux négociations sur les APE entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest. Pour les organisations paysannes, il n'est pas question que les autorités sous-régionales précipitent les APE sans un certain nombre de préalables. La garantie de conditions d'une intégration effective et fonctionnelle, socle sur lequel le développement de la région peut se bâtir, est aujourd'hui nécessaire. Il faut donner à l'Afrique de l'Ouest la priorité et le temps nécessaire pour la réalisation de l'intégration régionale, fortement dépendante du potentiel de l'agriculture. Avant toute signature d'accord avec l'Union européenne, le monde paysan préconise entre autres mesures : l'ajustement du Tarif extérieur commun, instrument financier de l'intégration régionale, en fonction des besoins du secteur agricole ; la réalisation de l'ECOWAP pour mettre l'agriculture au centre de la construction du marché régional ; l'exclusion des négociations du brevetage du vivant ; déterminer la liste des produits sensibles dans chaque pays. A cela vient s'ajouter la mise en œuvre des politiques agricoles et



Ph. Emmanuel I.

Les conférenciers ; le président du comité exécutif du ROPPA, N'Diougou Fall (2e à p. de la g.), et ses camarades de lutte dont le président de la Plate-forme nationale du Niger, Djibo Bagna à sa g.

sectorielles régionales. Ce, en soutenant et en protégeant pendant longtemps l'agriculture ouest-africaine face aux importations, à l'image de ce qui se passe jusque-là dans les pays industrialisés. Ils souhaitent que l'agriculture soit appuyée par des infrastructures structurantes pour renforcer l'offre de production, réduire les coûts de production ainsi que de transaction et assurer des emplois et des revenus agricoles durables. L'inobservation de ces préalables, de l'avis du président du comité exécutif du ROPPA, N'Diougou Fall, qui a introduit les échanges, comporte des risques extrêmement énormes. Ce serait, a-t-il dit, mettre la charrue avant les bœufs. Les organisations paysannes et des producteurs sont inquiets quant aux orientations prises par ces négociations. Ils en veulent pour preuve les solutions que l'Europe leur a proposées par le passé et qui sont la cause des difficultés qu'ils vivent aujourd'hui en Afrique de l'Ouest. Les

déboires de l'agriculture et de l'industrie ouest-africaines découlent, selon M. Fall, de la libéralisation excessive de ces secteurs; les plus importants. Le tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA, a-t-il ajouté, est, du reste, le plus bas du monde. Le TEC, un élément de constitution d'un marché commun, doit être aujourd'hui révisé sensiblement à la hausse, à hauteur de 100 à 150%, de l'avis de M. Fall, sans que la région ne soit hors de la légalité. Car, à l'en croire, chacun de nos pays a fait une déclaration supérieure à 150% de taxation à l'OMC. C'est pourquoi, le ROPPA soutient une 5e bande au niveau de la nomenclature tarifaire de l'UEMOA qui sera appliquée à la CEDEAO et suffisamment souple pour aligner tous les produits considérés comme sensibles par chacun de nos pays et qui permettent de dégager substantiellement des produits exempts de cette libéralisation. Les conférenciers ont lancé un appel

aux autorités de la CEDEAO à tenir compte de tous les aspects au cours de leurs discussions à la présente réunion. Leur position est claire : il faut donner le temps à l'Afrique de l'Ouest de construire son intégration et de renforcer son effort en améliorant la production et la productivité avant d'entrer dans des négociations. Comme dans le cas de la Chine qui a eu le loisir de protéger son agriculture et son économie jusqu'à pouvoir être compétitive avec des économies des pays développés avant d'entrer dans l'OMC, il y a seulement quatre ans. A nos autorités d'être vigilantes, prévient M. Fall, car «si l'Europe doit défendre ses intérêts, l'Afrique de l'Ouest doit aussi défendre les siens». Ce matin, à 8 heures, une remise de memorandum des organisations paysannes et des producteurs de la sous-région au ministre burkinabè de l'Agriculture pour les autorités de la CEDEAO et de l'UEMOA est prévue à la place de la Nation ■